

**COLLECTIF CONTRE LA PRIVATISATION DE L'AÉROPORT
TOULOUSE-BLAGNAC / CCNAAT**

32, avenue Lamartine 31100 Toulouse - Tel : 06 25 43 22 33
www.facebook.com/collectifcontreprivatisationaeroporttoulouse

Toulouse le 12 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**On vous l'avait bien dit :
Casil Europe est un requin
Et Eiffage n'y connaît rien**



L'autorité de la concurrence a donc donné son feu vert à la vente des actions de l'aéroport de Toulouse Blagnac au groupe Eiffage.

Casil Europe va pouvoir réaliser un confortable bénéfice sur le dos des contribuables, grâce à la complicité de l'Etat. On parle d'environ 200 millions de plus que le prix d'achat en 2014 ! Mais une autre question se pose, l'Etat reconduit-il son pacte d'actionnaire avec Eiffage du même type que celui qui le liait à Casil Europe ? Si c'est le cas, l'Etat laisserait la gestion à un groupe qui n'a quasi aucune expérience en matière de gestion d'aéroport et qui est un des plus grands bénéficiaires des marchés publics en France. Mais en est-on à un scandale près pour l'aéroport de Toulouse ?

Les riverains et néo-riverains peuvent s'interroger : la DGAC, avec ses « expérimentations » de nouvelles procédures, directement au-dessus de nos têtes, est-elle en train de « défricher » le terrain pour qu'Eiffage puisse mieux dérouler le tapis de ses autoroutes de l'air ? Mais c'est vrai, notre aéroport est vertueux et vient d'obtenir son « Airport Carbon Accreditation », niveau 3 ... car à Toulouse le kérosène ne pollue pas !

Autres questions : qu'en disent les collectivités ? en savent-elles plus sur le pacte d'actionnaires et devront-elles continuer à avaler des couleuvres à grandes lampées ? sans aucune influence sur des décisions environnementales, comme les vols de nuit, le cadencement des avions ? etc...

L'avenir le dira ! En attendant les riverains tendent le dos.

COLLECTIF UNITAIRE , Chantal BEER-DEMANDER, 06 25 43 22 33
Stéphane BORRAS 06 87 10 66 48